

APAJH du Var

PAS – Pôle d'Appui à la Scolarité

Elèves à besoins éducatifs particuliers



Public concerné

- Élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages ou leur parcours scolaire.
- Élèves dont la situation présente ou peut évoluer vers un handicap.

Un **élève à besoins éducatifs particuliers (BEP)** est un enfant ou un adolescent qui, de manière durable ou temporaire, rencontre des **difficultés dans ses apprentissages, son comportement, sa communication ou son inclusion scolaire**. Ces difficultés nécessitent des **aménagements, aides ou ressources spécifiques** pour progresser.

Le **Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)** est un **service public gratuit** qui soutient la scolarisation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers. Il intervient à la demande des **familles ou des équipes éducatives (avec accord de la famille)**. Il est principalement implanté dans un établissement scolaire.

Il a pour objectif :

- Apporter une **réponse de première intention**, rapide et adaptée.
- Favoriser la mise en place de **pratiques inclusives** en milieu scolaire.
- Soutenir l'accessibilité des apprentissages dans les établissements.
- Renforcer le partenariat entre **familles, école et médico-social**.

Le PAS ne propose pas un accompagnement suivi ou durable de l'élève et n'agit pas en remplacement des dispositifs de l'Éducation Nationale mais en complémentarité, ni en remplacement des services de soins.



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- Observations en milieu scolaire
 - Observation de l'élève en classe ou dans les temps périphériques (récréation, ateliers...)
 - Analyse de la situation dans son environnement réel d'apprentissage
- Appui aux équipes éducatives
 - Conseils sur l'adaptation pédagogique et éducative (proposition de pistes d'aménagements pédagogiques).
 - Soutien auprès des équipes pédagogiques et éducatives intervenant auprès de l'élève pour ajuster les pratiques.
 - Aide à la compréhension des besoins de l'élève.
 - Actions de sensibilisation (promotion des pratiques inclusives).
- Appuis ponctuels auprès de l'élève selon les besoins identifiés
 - Psychomotricité (repérage de difficultés motrices, attentionnelles, organisationnelles...).
 - Neuropsychologie (compréhension du comportement, émotions, stratégies...).
 - Ergothérapie (organisation, posture, graphisme).
 - Education spécialisée (repères éducatifs, structuration du temps, communication, autonomie).
- Coordination et médiation
 - Échanges avec les familles, l'école et les partenaires médico-sociaux.
 - Transmission d'observations partagées pour assurer la cohérence du parcours.

- **Appui à l'orientation et à la continuité du parcours**
 - Contribution à l'analyse de situations susceptibles d'évoluer vers un handicap.
 - Soutien aux équipes lors de transitions (vers un dispositif spécialisé, un IME, un SESSAD...).

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

Si cela a un impact sur les apprentissages scolaires et en collaboration avec PARIH83 :

- **Appui aux équipes des accueils périscolaires**
 - Observations de l'enfant sur les temps périscolaires (cantine, garderie etc)
 - Conseils pour adapter l'environnement et les pratiques éducatives
 - Soutien à la compréhension des besoins spécifiques de l'enfant
- **Sensibilisation des personnels municipaux**
 - Interventions auprès des animateurs, ATSEM, agents périscolaires.
 - Informations sur les besoins éducatifs particuliers (BEP).
 - Transmission de repères sur les aménagements simples favorisant l'inclusion.



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- **Le PAS est composé d'un enseignant-coordonnateur, d'un éducateur spécialisé qui forment l'équipe permanente du PAS. Ce binôme est également accompagné d'une équipe pluridisciplinaire (neuropsychologue, ergothérapeute et psychomotricien à temps partiel)**



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- Var-Est → 13 PAS (41 en tout dans le Département).
- Ces 13 PAS sont répartis sur 3 territoires : la Dracénie, Argens-Maures et Estérel



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- Elèves identifiés à besoins éducatifs particuliers.



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- Pas de capacité d'accueil définie.



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- La famille est reçue par l'équipe permanente sur le lieu du PAS sur rendez-vous. Les professionnels du PAS réalisent des observations en situation réelle. S'en suit la rédaction d'un plan d'appui à la scolarité (pistes d'aménagements, stratégies éducatives, repères de compréhension du fonctionnement de l'enfant).
- Selon les besoins identifiés, l'appui peut inclure l'intervention du médico-social. A l'issue de l'intervention, un temps d'échange est organisé avec les familles et/ou l'école. Des recommandations sont formulées pour soutenir la suite du parcours et une coordination avec les partenaires peut être proposée si nécessaire.



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- Gratuite



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- APAJH 83 – IME Jardins d'Asclépios- Fréjus

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

- 1 impasse des Ormeaux – 83480 Puget sur Argens.



PERSONNE À CONTACTER

- ROGER Marie, Cheffe de service PAS/EMASco
- Tel : 06.95.93.64.56
- Courriel : mf.roger@apajh83.org



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- Lundi/Mardi/Jeudi/ Vendredi 08h30/16h30
- Mercredi 08h/12h.



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- Financement ARS pour médico-social



PARTENAIRES SOCIAUX

- L'Education Nationale, les familles et responsables légaux, le médico-social (Sessad/IME/CAMSP/CMPP), les collectivités territoriales, les services de l'Etat (MDPH/ARS).